

# **FEDERATION COLOMBOPHILE 10<sup>ème</sup> Région**

**Côtes d'Armor - Finistère - Ille et Vilaine - Morbihan**

## **COMPTE RENDU DU C.A. DE LA 10<sup>ème</sup> REGION, Plévin 1 avril 2017**

Séance ouverte à 10 heures 15.

### **Présents :**

R.HELIAS, H. QUINTIN, J.M. HAFFRAY, J.F. TEXIER, P. LEMOINE, A. ROUXEL, J.L. LEDUC, Y. VILAUD, M. VIENNE

### **Excusé :**

J. P. LE GALLO

### **AG 2017 à Dinan**

Le CA arrête la date du 19.11

### **Prochain CA préparatoire de l'AG**

Le CA arrête la date du 21.10, le site de Plévin est retenu, à signaler que nous sommes accueillis chez un colombophile.

### **Etat des ventes de bagues**

Jusqu'à présent 10 330 ont été vendues, à ce jour.

### **Informations diverses**

Le président informe le CA de la démission du vice-président, D. GONACH.

M. VIENNE sollicite la fonction adopté à l'unanimité.

### **Concours fédéraux 2017**

Sont retenus eau programme fédéral.

COUTRAS du 13 mai

AGEN le 27 mai

ROULET St ESTEPHE 17 juin

TOULOUSE 17 juin également

LIBOURNE 1 juillet

MONTAUBAN 22 juillet Fédéral et Semi National. Pas de transports avec la 3<sup>ème</sup> région.

SIGOGNE 29 juillet 2 concours tous pigeons plus jeunes

Pour l'ensemble de ces concours Yann Vilaud formulera les demandes de permis de lâchers.

Lui et lui seul aura autorité pour les lâchers, il informera les 2 présidents des commissions sportives 29 et 35.

Tout manquement à ces consignes entrainerait le non classement des amateurs du groupement contrevenant.

Championnats et As : Classement au premier tombé

### **Championnat Fédéral :**

Tous pigeons + jeunes, sur les 8 concours. 1 seul gagnant

### **Fond Championnat et As**

AGEN

TOULOUSE

MONTAUBAN

### **½ FOND championnat et As : Sur le classement tous pigeons**

COUTRAS

LIBOURNE

ROULET St ESTEPHE

SIGOGNE

### **Yearlings championnat et As :**

ROULET

LIBOURNE

SIGOGNE

### **Femelles Championnat :**

Championnat et As sur les 5 concours. (Sauf Roulet et Toulouse)

### **Championnat Jeune :**

Au plus fort pourcentage lors du Sigogne

As jeune au premier tombé.

Un lot : aux 3 premiers jeunes licenciés, (3 ans de licence) sur le Sigogne jeunes

### **Définition des zones**

Zone A

DINAN / CHATEAUNEUF / COMBOURG / FOUGERES / GEVEZE / JAVENE / FRESNAIS / MEZIERE / PONTORSON.

Zone B

LAMBALLE / PLEVENON / BEDEE / BREAL / MESSAC / LORIENT.

Zone C

GUINGAMP / SAINT BRIEUC / SAINT POL DE LEON / BREST / CHATEAUNEUF DU FAOU / ERGUE GABERIC / PLONEOUR.

Challenge Natural aux 5 premiers inscrits :

### **Dotations**

Le conseil décide, que comme pour 2017 les amateurs ne seront pas sollicités financièrement.

Un montant de 2 000 € est voté pour financer nos 8 concours fédéraux

Seuls les amateurs présents ou excusés recevront leurs lots.

Un montant de 200 € est voté pour le MONTAUBAN Semi National.

Le président va informer les organisateurs Normands.

### **Récompenses**

Il est admis de récompenser (intéresser le plus grand nombre) tous les podiums par zone de nos 8 concours fédéraux.

NB : le podium étant constitué des 3 premiers amateurs et non pas des 3 premiers pigeons susceptibles de générer des séries.

Une coupe à la meilleure place As et ou championnat et des lots ensuite, comme l'an dernier. Sauf pour le gagnant du championnat fédéral.

### **Challenges**

Le CA désigne J.F. TEXIER, Y. VILAUD, A. ROUXEL pour acheter les trophées 2017.

A noter que plusieurs trophées 2016 seront à remettre en jeu

Plus le trophée Natural Bretagne 2015.

Pour les championnats zone nous remettrons Un lot aux 3 premiers

Pas de récompense au premier du concours, mais aux 3 premiers de chaque zone

Récompense une coupe à ??? de chaque concours, ainsi que pour les championnats et AS

### **Classification**

Personne n'ayant demandé la modification du classificateur : M. Delsaux. Le conseil décide de le confirmer dans la tâche qui lui a été confiée. Un délai maximal, de 4 jours ouvrables sera toléré, pour réception chez le classificateur. Pour le 1<sup>er</sup> retard un avertissement sera exprimé. En cas de récidives les commissions contrôles et sportives trancheront le différent.

**L'aide aux débutants mineurs** : 1 seule et unique fois.

- Lors de sa dernière AG, le Gpt d'Ille et Vilaine, a accepté l'idée de verser 25€ à tout jeune débutant mineur pour l'aider à se lancer. Les autres groupements sont invités à faire de même
- Le débutant mineur pourrait capitaliser la somme de 100€ :
  - Sa société pourrait lui faire un chèque de 25€
  - Son groupement lui faire un chèque de 25€
  - La région s'engage à lui faire un chèque de 25€
  - Il participe donc lui-même à la hauteur de 25€
- Les éléments pouvant être pris en compte comme achats sont : la licence, des graines et tous compléments alimentaires, du matériel, du casier à l'abreuvoir en passant par une mangeoire, etc.
- Bien sur les chèques ne pourront être émis qu'une fois la somme de 100€ atteinte et que tous les groupements et le C.A. fédéral soient tombés d'accord sur ces différents points.

Cette proposition est votée à l'unanimité

**Trésorerie fédérale**

**Compte chèque 926.09 €.**

**Livret bleu 13022.37 €.**

**Chèque non déposé à ce jour 1180 €, ristourne sur licences 2017.**

**La séance est levée à 12h15 ....**

**Le Secrétaire**

**Le Président**

**Jean Michel HAFFRAY**

**Hubert QUINTIN**